

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues au bureau payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 JANVIER

AH ! LE BON BILLET !

De nouvelles pétitions, émanées des porteurs de titres de la Compagnie du canal de Panama, ont été renvoyées, par un vote de la Chambre, au ministre des finances, des affaires étrangères, de la justice et des travaux publics.

Si les braves obligataires ne sont pas contents de MM. les députés, ils témoigneront d'un caractère fort difficile. Les voilà recommandés à la sollicitude de quatre ministres !

Il est vrai que ces illustres protecteurs n'ont pas promis grand chose.

Il a fallu bien des discours, bien des instances, pour amener MM. Fallières et Rouvier à déclarer : l'un, que la justice aux pieds boiteux se hâterait lentement de rechercher les responsabilités encourues dans la plus vaste flouerie des temps passés et modernes ; l'autre, qu'il continuerait, sans espoir de succès, de s'entremettre officieusement pour obtenir de certaines maisons de crédit la reprise des travaux.

Dans le débat on sentait l'absence de conviction, aussi bien du côté du gouvernement que du côté de la Chambre.

Pouvait-on écarter d'une main dédaigneuse les doléances des victimes ? C'eût été inhumain et surtout maladroit.

Si les actionnaires et les obligataires du Panama ont dans leurs coffres des liasses de titres qui ne valent pas cher, ils ont aussi parfois, à l'heure des scrutins, des petits carrés de papier dont la valeur n'est jamais dépréciée sur le marché électoral.

Ils méritaient donc toute la sollicitude de la Chambre.

On les a adressés à MM. Fallières, Rouvier, Ribot et Yves Guyot avec ce billet de recommandation :

« La Chambre, désirant qu'une répression énergique et rapide ait lieu contre tous ceux qui ont encouru des responsabilités dans l'affaire de Panama, passe à l'ordre du jour. »

M. Le Provost de Launay a fait, à la tribune, l'historique de l'enquête ouverte et du procès engagé dans cette affaire.

Le 20 juin 1890, des pétitions étaient renvoyées à M. le garde des sceaux.

Neuf mois plus tard, au mois de mars 1891, M. Gauthier de Clagny demandait à relever de nouveau les pétitions et à interpeller.

À la prière du gouvernement, la discussion était ajournée après les vacances de Pâques.

Les vacances de Pâques passaient, et l'on se trouvait en face d'une échéance fatale, celle du mois de juin 1891, celle de la prescription.

À ce moment, MM. Gauthier de Clagny et Delahaye insistèrent, et alors seulement on se décida à ouvrir une instruction.

Survint le rapport Monchicourt, le fameux rapport qui devait faire la lumière. On le lut, on le relut. Rien ou presque rien. À peine y pouvait-on découvrir la justification de l'emploi de 50 millions (sur un milliard et demi de dépenses !) et, aujourd'hui, on n'est guère plus avancé.

Le gouvernement craignait-il, selon l'expression de M. Le Provost de Launay, « d'atteindre trop haut ou trop près » ? La mollesse et la lenteur ministérielles autorisent tous les soupçons.

Mais, n'insistons pas, M. Fallières a bien voulu promettre que « rien, absolument rien ne sera négligé pour arriver le plus tôt possible à faire la lumière ». La Chambre a pris acte de cette promesse. Les victimes du Panama attendront patiemment. Ne sont-elles pas habituées à la patience ?

Quant à M. Rouvier, les actionnaires et obligataires peuvent compter sur son intervention officieuse et sur celle de ses collègues.

« Je n'ai pas réussi jusqu'à présent, a dit

M. le ministre des finances. Ce que j'ai fait personnellement, nous sommes disposés à le recommencer. »

Comme dans la chanson du *Petit navire*.

A LA CHAMBRE

La question des pétroles est enfin résolue... jusqu'à nouvel ordre. On lui a donné une solution qui, en réalité, n'est qu'un ajournement.

Le Sénat, on le sait, avait fixé à 25 fr. le droit douanier sur les pétroles raffinés et à 48 fr. le droit sur les pétroles bruts.

La Chambre, de son côté, s'obstinait à maintenir ces tarifs aux chiffres de 12 et de 7 fr.

Que faire ? On s'est arrêté en fin de compte à la transaction suivante : les droits actuels seront maintenus jusqu'au 1^{er} octobre, date à laquelle la Chambre avait fixé le dégrèvement des pétroles ; d'ici là, le gouvernement présentera un nouveau projet de dégrèvement. Dans le cas où une loi nouvelle ne serait pas votée en temps utile, les pétroles ne seraient plus frappés d'aucun droit.

En d'autres termes, c'est le maintien provisoire du *statu quo* avec promesse d'un projet de dégrèvement à examiner ultérieurement.

La Chambre a accepté la trêve proposée, et, grâce à cette suspension d'armes, la loi douanière a pu être définitivement votée.

La nouvelle session de 1892 commencera mardi prochain.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Nous avons apprécié la lettre envoyée par M. Rouvier à ses collègues pour les inviter à préparer leurs propositions pour le budget de 1893. Nous avons fait ressortir notamment le tableau peu rassurant fait de la situation par le ministre des finances. On rapprochera utilement des déclarations de M. Rouvier ce que

dit, dans la *République française*, un membre de la Commission du budget, M. Poincaré. Ce député s'exprime en ces termes :

« M. Rouvier pourrait dire franchement que cet excédent n'existera que sur le papier. Car aux 3,248,388,000 francs de dépenses ordinaires il faudra ajouter toutes celles qui ne sont pas encore incorporées : avances pour les chemins vicinaux, subventions et avances de la caisse des écoles, travaux des conventions, etc. ; mettez, pour 1893, un total d'emprunts qui ne sera vraisemblablement pas inférieur à 80 ou 100 millions. Est-ce tout ? Non. Il y aura, en 1893, 463 millions de bons sexennaires, qui viendront à échéance. Que fera-t-on de ces billets ? Je ne me leurre pas de l'espoir qu'on les puisse rembourser tous. Il est malheureusement probable qu'on sera forcé d'en renouveler une forte part. On tâchera de les remplacer par des titres moins onéreux, car ceux-là coûtent près de 4 pour cent. Mais moins on en renouvellera, mieux cela vaudra. Armortir 10 millions sur 463, voilà un bel effort ! En réalité, le budget de 1893, tel qu'il paraît s'annoncer, compterait environ 250 millions d'emprunts.

« Je sais bien que nous avons en perspective la conversion du 4 1/2. Mais il y a, pour 1894, des échéances encore écrasantes de bons sexennaires ; il y a les retraites ouvrières ; il y a tout l'inconnu des lois nouvelles ; il y a l'inévitable montée des pensions. Que n'y a-t-il pas encore ? Les produits de la conversion, qu'elle se fasse en 1893 ou en 1894, seront vite absorbés. »

INFORMATIONS

UNE NOUVELLE BÊTISE

Le Conseil municipal de Paris, dans un accès d'anticléricalisme aigu, vient de faire une nouvelle bêtise.

22 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LA MAISON SANS FENÊTRES

PAR ROGER DOMBRE

Un étonnement fugitif glissa sur sa pâle figure, et ses lèvres essayèrent de proférer quelques mots.

— Mikaëla, tu seras vengée, balbutia-t-elle.

Personne, pas même peut-être Mme Antoinette, qui versait un peu de chartreuse dans un verre, ne comprit la signification de ces paroles.

— Ne vous agitez pas, lui dit doucement le docteur.

Elle obéit et le regarda, comme si le son de cette voix l'eût soudain charmée.

Dargal prit dans les siennes les petites mains de la jeune fille comme pour les réchauffer et la considéra longuement.

Puis il donna quelques conseils aux deux femmes et s'appêta à sortir.

À ce moment, une voiture s'arrêtait à la porte de la maisonnette aux volets gris ; on entendit des pas pressés et bientôt la porte s'ouvrit, encadrant la silhouette gracieuse d'une

dame élégante, qui entra, suivie d'un homme âgé, très distingué aussi.

— Eh bien ! qu'arrive-t-il, Gaétane ? s'écria d'une voix vibrante la nouvelle venue, en s'élançant vers la malade.

Celle-ci se souleva un peu sur les coussins du divan.

— Bonjour, ma cousine ; c'est donc dimanche aujourd'hui ? Ce que j'ai eu ? Je ne sais trop ; une défaillance subite, n'est-ce pas, Antoinette ? ajouta-t-elle, en se tournant vers la gouvernante.

Puis, apercevant le gentleman aux cheveux blancs, et lui tendant la main :

— Et vous êtes aussi là, mon cousin ? Par quel hasard ? Je me croyais à samedi seulement.

— Nous ne pouvions venir demain à l'Estaque, ma mignonne, nous avons devancé notre visite hebdomadaire, comme vous le voyez. Mais parlons de vous.

— Ah ça ! que se passe-t-il donc ici ? fit soudainement la pétulante Marseillaise, qui venait de découvrir Dargal adossé à la fenêtre et regardant cette scène en souriant.

« Oui, que se passe-t-il ici ? J'arrive pour trouver Gaétane en proie à une syncope, Mme An-

toinette bouleversée et le docteur Dargal paisiblement installé dans l'embrasure d'une fenêtre. Enchantée de vous voir, docteur, mais expliquez-moi votre présence chez une charmante jeune fille qui est ma cousine, ma nièce pour ainsi dire ; vous vous connaissiez donc tous les deux ? Et je l'ignorais ? Quels cachotiers vous faites !

— Madame, dit alors Dargal, avec son grand calme, et en pressant légèrement les doigts gantés de Jeanne de Murière, vous venez de m'apprendre le nom de Mademoiselle, que je vois aujourd'hui pour la première fois.

« Elle s'est trouvée mal à la grève où je me promenais également avec Martine, ma vieille nourrice, et j'ai été assez heureux pour lui donner mes soins ; je suis encore plus heureux de vous rencontrer ici, ainsi que Monsieur de Murière.

Et Jean vint secouer la main de ce dernier.

— C'est bien, vous êtes absous, dit Mme de Murière. A présent, Gaétane, à nous deux.

Gaétane reprenait peu à peu ses esprits et relevait ses cheveux humides, qui lui formaient un nuage d'or sur le front ; tout à coup elle appela à elle le jeune homme, qui causait un peu plus loin avec son cousin.

— Monsieur, dit-elle, d'un accent bref et saccadé, je crois que je me souviens... Ne m'avez-vous pas trouvée évanouie à la crique, un journal à la main ?

— Oui, Mademoiselle, le *Figaro*.

— Alors... Oh ! c'est bien cela !... Et ce journal, où est-il ?

— Dans ma poche, fit Dargal, en frappant sur sa poitrine, où reposait le malencontreux papier.

Gaétane tendit sa petite main encore tremblante.

— Donnez-le moi, je voudrais relire...

— Ne m'en veuillez pas si je vous le refuse, Mademoiselle ; il est inutile de vous faire du mal de nouveau. Je ne sais ce que vous y avez lu, qui vous a si fort troublée, mais....

— Je le veux ! répéta Gaétane, dont les yeux brillaient de fièvre et de courroux.

— Et moi, je vous le refuse ! répondit le jeune homme avec fermeté.

Mlle de Saint-Maur retomba, lassée, sur le divan.

— Eh bien ! je me souviens quand même, allez ; c'est l'article... l'article... Ah !... comment a-t-il osé, le misérable ? Oh ! si vous saviez ! Cet homme infâme, il a tué Mikaëla, il

Il a refusé de voter la subvention accordée sans interruption, pour 400 enfants infirmes, à l'hospice entretenu par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Lecourbe, à Paris.

En vain, deux conseillers, qui sont cependant de la majorité radicale, MM. Bassinet et Humbert, ont plaidé la cause des malheureux.

« Je ne viens certes pas faire ici une profession de foi religieuse, a dit M. Bassinet, — mes opinions sur ce point sont connues d'un grand nombre de mes collègues, — mais je ne puis m'empêcher de reconnaître que ces pauvres enfants sont soignés, à la rue Lecourbe, avec un zèle et un dévouement admirables. »

« Les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, a ajouté M. Humbert, reçoivent tous les enfants et les soignent avec un zèle, un dévouement et une compétence admirables. Si leur établissement disparaissait, où iraient ces malheureux malades ? Pourriez-vous les recevoir ? J'en doute. Si, à l'heure actuelle, l'établissement des Frères Saint-Jean-de-Dieu se fermait, trois cent cinquante enfants retomberaient à la charge de l'Assistance publique. C'est là une considération dont vous devez tenir compte. Et il ne faut pas dire que le bien fait par des cléricaux n'est pas le bien. De toutes les formes de la charité, s'il y en a une qui s'impose à notre admiration, c'est bien celle qui est appliquée dans l'établissement de la rue Lecourbe, cet établissement qui prend les petits pauvres dans les milieux misérables où ils vivent et qui les soustrait aux influences malsaines de leur entourage. »

Malgré ces paroles pleines de bon sens, la majorité a supprimé le crédit.

Les républicains se moquent pas mal des malheureux.

LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

On télégraphie de Berne :

« Un journal de Lugano (Tessin), *Il Corriero del Ticino*, publie en tête de ses colonnes un article dans lequel, après avoir parlé de la triste situation économique de l'Europe, qu'il attribue à l'excès des dépenses militaires, il arrive à conclure que tout le mal vient de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. »

LE CENTENAIRE DE 92

MM. Dreyfus, Reinach et plusieurs de leurs collègues doivent déposer une proposition tendant à fêter le Centenaire de la proclamation de la République. Les auteurs de la proclamation demandent que la journée du 22 septembre 1892 soit déclarée Fête Nationale.

LES ÉTRENNES D'UN MINISTRE

M. Constans a reçu pour ses étrennes... une planète. Le nouvel astre, baptisé du nom de *Constantia*, appartient à la zone fertile en pla-

la tuée, car enfin....

Et la pauvre enfant fondit en larmes.

Ce n'était, certes, pas une crise nerveuse et affolée comme s'en permettent trop souvent les femmes que la moindre contrariété rend esclaves de leurs nerfs.

Non, c'était une douleur si profonde, si navrée, que tous, y compris le docteur, tout à l'heure étranger à cette jolie créature brisée de sanglots, se sentaient le cœur serré.

— Écoute, lui dit Mme de Murière, en la pressant contre elle avec tendresse, écoute, ma chérie; encore une fois nous ne voulons plus te laisser à la vie d'isolement et d'amertume; cette solitude et ce désespoir te tuent, parce que tu penses trop, et tes pensées sont si sombres!

» Docteur, n'est-ce pas que nous devons emmener cette enfant et la garder au milieu de nous? Voilà si longtemps que nous l'en supplions!

— Mademoiselle, commença Dargal...

Mais Gaétane, se levant vivement, la résolution empreinte sur le front, les yeux étincelants, leur dit avec tranquillité :

— Oui, je veux bien aller avec vous si vous ne me trouvez pas trop... mélancolique pour

nètes, paraît-il, qui est comprise entre Mars et Jupiter. Il fait partie de trois cent vingt et une petites planètes, découvertes dans ces derniers temps et non encore baptisées.

Ce n'est pas la première fois que le nom d'un personnage politique est écrit sur la carte céleste. Herscheli, entre autres, avait nommé sa planète *Georgium sidus*, l'astre de Georges, roi d'Angleterre. La planète *Victoria* a reçu son nom dans les mêmes conditions.

INCIDENT A PERPIGNAN

On écrit de Perpignan au *Figaro* :

« Un vif conflit vient d'éclater entre les juges du tribunal civil et leur président, à l'occasion de la visite officielle du jour de l'an à M^r Gaussail, évêque de Perpignan.

» Les juges refusèrent de rendre visite à l'évêque. Ils allèrent seulement chez le préfet et à la réception du cercle militaire.

» M. le président Villalongue, après avoir protesté, se rendit seul à l'évêché.

» Cet incident, diversement commenté, fait en ville l'objet de toutes les conversations. »

LA FAMILLE CARNOT

M^{me} Carnot, mère du Président de la République, actuellement à Beaune, près de Limoges, dont l'état de santé inspirait les plus vives inquiétudes, est aujourd'hui complètement rétablie.

Mais une dépêche de Limoges annonce que M. Edouard Dupont, officier de marine en retraite, oncle maternel du Président de la République, est décédé avant-hier, à Beaune, près de Limoges, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les funérailles ont eu lieu à Beaune, aujourd'hui vendredi, à huit heures du matin. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à Chabanais (Charente).

M. Ernest Carnot, fils du Président de la République, parti il y a deux mois pour l'Extrême-Orient, en qualité d'inspecteur de la Compagnie des Messageries Maritimes, est arrivé au Japon. Reçu par l'empereur, il a assisté, sur son invitation, à la fête des Chrysanthèmes, au palais d'Akasaka.

AU MAROC

On a répandu à la Bourse la nouvelle que l'escadre française était partie pour Tanger où les Anglais venaient de débarquer.

Cette nouvelle est dénuée de tout fondement; il n'y a là qu'une manœuvre de Bourse et aucun fait nouveau n'est venu modifier la situation au Maroc.

EN ÉGYPTÉ

On télégraphie du Caire que le Khédive vient d'être emporté par une attaque d'influenza.

habiter votre riante demeure....

— Toi, ma chérie!... Allons donc! Tiens, je t'adore! Mme Antoinette ne dira pas non, elle, je t'assure. Elle n'aime pas trop l'Estaque.

— Moi, j'étais bien partout avec ma pauvre chère maîtresse, fit la brave femme en retenant un soupir, car elle songeait au temps où, à la maison sans fenêtres, elle disait la même chose.

— Écoute, mignonne, reprit Mme de Murière, en couvrant Gaétane de chaudes caresses; comme tu pourrais changer d'avis jusqu'à demain, et que, lorsque nous te tiendrons, nous ne te laisserons pas envoler, tu vas partir avec nous ce soir même.

— Tout de suite? s'écria Gaétane, en jetant un regard sur sa robe de laine blanche.

— Oui, un manteau par là-dessus et tu seras très bien. Mme Antoinette nous rejoindra demain, avec tes effets et les siens.

La vive Marseillaise courut à son mari, dont elle secoua le bras.

— Pierre, faites avancer la voiture; nous emmenons Gaétane et Monsieur Dargal; nous pouvons disposer de quatre places, docteur; si le strapontin ne vous fait pas peur...

— Nullement, Madame, mais...

Le *Temps* reçoit du Dahomey une lettre dont nous extrayons ce passage :

« Behanzin vient de faire une incursion de notre côté, et une vive inquiétude règne encore chez nous, car si Grand-Popo, qui n'a ordinairement, pour toute garnison, que huit gardes civils, a été protégé grâce à l'arrivée des tirailleurs sénégalais, les localités voisines, dans l'intérieur des terres, ont beaucoup souffert.

» Behanzin vient, en effet, de piller Ouatchicomé, ville principale des Ouatchis, située à deux heures et demie de marche de Grand-Popo. Les populations de la rivière d'Athiémey sont en fuite.

» On dit que les incursions des Dahoméens avaient pour but d'enlever des noirs pour les faire servir aux sacrifices humains; mais ce n'est pas la seule raison de leurs agissements. Behanzin fait actuellement des razzias chez tous ses voisins pour faire face aux obligations qu'il a contractées vis-à-vis du Congo belge et relatives à la livraison de soi-disant travailleurs. Fait qu'on doit faire connaître, une maison allemande, établie à Whidah, sert ostensiblement aujourd'hui d'intermédiaire entre Behanzin et le lit gouvernement. Elle a déjà acheté un millier d'esclaves pour 250,000 francs et elle est avisée de l'arrivage de 400,000 francs pour continuer la traite!

» Mais, en même temps, le despote nègre continue à jouer son double jeu. Tandis qu'il opère des razzias et fait la traite des esclaves sur les territoires placés sous notre protectorat, il envoie des cadeaux aux maisons françaises établies à la côte en signe d'amitié. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 janvier 1892.

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas parlé politique à la Bourse; il a suffi de bruits venus de Londres faisant pressentir un débarquement des Anglais à Tanger et d'un article violent de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* contre la Russie pour mettre le marché en émoi. Le 3 0/0, après être descendu de 95.37 à 95.15, se relève à 95.25; le nouveau cote 95.35 et le 4 1/2 progresse à 105.70.

C'est aujourd'hui qu'on a détaché les coupons de janvier. L'Italien ex-coupon de 2.17 reste ferme à 90.15. L'Extérieur ressort au cours de la veille ex-coupon d'un franc. Le 3 0/0 Portugais regagne à 31 1/2 une partie des 2 fr. de coupon détaché aujourd'hui. Le nouveau Russe ex-coupon de 75 c. reste à 76 fr.

Sans l'émotion causée par les nouvelles qui paraissent être une manœuvre de Bourse, les sociétés eussent regagné aujourd'hui une partie des acomptes de dividendes détachés dès l'ouverture, elle conservent du reste leurs cours de la veille en tenant compte des coupons. Le Crédit Foncier cote 4,218. La Banque de Paris reste à 694, ce qui représente son cours de 714 de la veille. La Société Générale dont le dividende a une fixité assurée par la régularité de ses bénéfices sans recherche à 478. Le Crédit Lyonnais est sans changement

— Alors, venez, dit Mme de Murière, qui n'aimait pas qu'on lui résistât...

Quelques minutes après, Gaétane, habillée à la hâte, prenait place à côté d'elle, et Dargal s'appretait à monter auprès de M. de Murière lorsque Martine le retint une seconde.

— Ainsi, vous partez, je ne vous reverrai peut-être plus?... gémit la pauvre femme...

Dargal se retourna étonné.

— Tu ne me... Ah! c'est vrai, mon départ...

Son regard tomba sur le pâle petit visage appuyé sur le capiton de la victoria, et il reprit :

— Tu me reverras peut-être bientôt, nourrice; je ne suis pas encore absolument décidé à faire ce grand voyage.

Et fouette, cocher! (A suivre.)

Entre Marseillais :

— Moi, dit l'un, j'ai pris un jour, dans un lac, un poisson qui était si gros, qu'il a fallu dix hommes pour le porter!

— Ce n'est rien auprès de celui que j'ai pêché dans la Méditerranée, riposte le second.

— De quelle grosseur?

— Je ne sais pas; mais quand il a été sorti de l'eau, la mer a baissé de trois pieds!

à 802 et la Banque d'Escompte s'inscrit en perte de 10 fr. à 390.

L'obligation Immeubles de France vaut 380. Le Comptoir des Fonds nationaux tient en préparation pour ce mois l'émission du canal de Toulouse dont l'exploitation aura lieu sous le contrôle de l'Etat qui versera une subvention d'un million à cette société.

Les Chemins Economiques cotent 404 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

TABLEAUX D'AVANCEMENT

M. Géraud, médecin-major de 2^e classe à l'École de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de médecin-major de 1^{re} classe.

M. Jannot, médecin aide-major de 1^{re} classe à l'École de cavalerie, est proposé et classé pour le grade de médecin-major de 2^e classe.

Gendarmerie. — M. Duterre-Duport, capitaine à la 9^e légion, commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Saumur, est classé pour le grade de chef d'escadron.

MORT D'UN COMPATRIOTE

M. Alexis-Charles Duterme, colonel d'artillerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, a succombé, mardi, à Paris, dans sa soixante-sixième année.

Sa mort met en deuil les familles Meauzé, Jan de Lagillarde, Moreau, Demazure, Lecer, Lacroix et Fraignaud.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui vendredi à Paris, en l'église de la Trinité.

M. Alexis Duterme était le fils de M. Duterme, ancien notaire à Saumur et ancien adjoint au maire de cette ville.

VOL DE 4,000 FRANCS

Un de nos compatriotes, M. G., en ouvrant son coffre-fort, s'aperçut, après avoir fait ses comptes, qu'un billet de 1,000 fr. avait été enlevé. Il en fit sa déclaration à M. le Commissaire de police, qui ouvrit aussitôt une enquête, restée jusqu'ici sans résultat.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 4 janvier. — Juliette-Marie Tevissen, à l'Hospice; — Constant-Théophile Jousset, rue de l'Île-Neuve.

Le 5. — Henri-Auguste Dechartre, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 6 janvier. — Victor-Alphonse Rouelle, journalier, 54 ans, à l'Hospice.

On nous prie de publier la note suivante :

« La société de charité des dames protestantes de Saumur a remis au Bureau de bienfaisance la somme de cinquante francs sur le produit de sa loterie faite au profit d'œuvres de bienfaisance. »

UN AMBITIEUX QUI NE L'ÉTAIT GUÈRE

La *Petite Revue* publie cette lettre inédite de M^r Freppel à qui le directeur des cultes faisait offrir l'archevêché de Chambéry :

« Angers, le 13 mai 1873.

» Monsieur le directeur,

» Je suis assurément on ne peut plus flatté de la confiance que me témoignent le clergé et les fidèles de la Savoie; et je remercie M. le Ministre des Cultes de ses bienveillantes intentions à mon égard. Mais il m'est absolument impossible de déférer à ce désir. Quitter l'Anjou, où j'ai placé toutes mes affections, serait un sacrifice au-dessus de mes forces. Les liens qui m'attachent à mon diocèse ont été formés dans les mauvais jours de la guerre, alors que je perdais, avec l'Alsace, ma patrie natale; et il semble que mes diocésains aient voulu me faire oublier cette perte par des témoignages d'affection auxquels je dois répondre par une fidélité inébranlable. J'éprouverais, à me séparer d'eux, un déchire-

ment de cœur qui me rendrait incapable de tout bien.

Mon excellent ami, M. le Ministre de l'Intérieur, enfant de l'Anjou lui-même, sait à quel point je suis attaché à ce pays. J'y ai commencé des œuvres que je voudrais mener à bonne fin ; j'y ai pris des engagements auxquels je dois satisfaire ; je me suis imposé des charges que je ne puis léguer à personne. Veuillez donc exprimer à M. le Ministre des Cultes tout mon regret de ne pouvoir me rendre au vœu qu'il a bien voulu me transmettre par votre gracieuse entremise : j'en conserverai le meilleur souvenir.

» Agréer, etc.

» † CH.-EMILE, Ev. d'Angers. »

ENCORE L'ÉLECTION DE BAUGÉ !

La presse républicaine de Maine-et-Loire ne cesse de célébrer « le succès » qu'elle a obtenu, il y a trois semaines, dans la circonscription de Baugé. Ce résultat est dû... à l'union..., à la concentration républicaine... — C'est grâce à moi que... — Non, l'élection a été faite par nous... sans vous..., d'autant plus que M. le préfet, un vrai républicain — ses prédécesseurs ne l'étaient point, paraît-il, — a joliment conduit l'affaire, etc., etc. — Verve intarissable sur toute la ligne.

C'est donc le cas de répéter, à cette occasion : Sauf pour l'élection du général Lacretelle, faite, on le sait, dans des conditions particulièrement favorables aux conservateurs (231 voix seulement de majorité), les candidats républicains avaient réuni jusqu'ici, dans l'arrondissement de Baugé, une majorité bien supérieure à celle qu'a obtenue le dernier élu, patronné indistinctement par les journaux appartenant à toutes les nuances du parti républicain.

Ainsi, en 1876, M. Benoist était élu par 40,831 voix ; en 1881, par 41,594. En 1885 (scrutin de liste), les républicains comptaient 40,358 voix.

Ayant été élu par 9,435 voix, M. Coudreuse — un homme des plus sympathiques, il faut le dire — a donc obtenu 1,416 voix de moins que M. Benoist en 1876, et 2,039 voix de moins que le même candidat en 1881.

Cela vaut-il la peine de tant chanter une telle victoire ?

M. WILSON DEVANT LA COUR D'APPEL D'ANGERS

Nous apprenons, dit le *Patriote*, que prochainement, viendra devant la Cour d'appel d'Angers une action intentée à M. Wilson par M. Chicoteau, ancien notaire.

LA FÊTE DES ROIS

« Le roi boit ! le roi boit ! »

Ce cri a été et est répété dans toute la France, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest.

La Fête des Rois est d'origine païenne.

A notre époque, elle se manifeste uniquement par une réunion de famille, au cours de laquelle on mange la galette traditionnelle dans laquelle on a placé, au préalable, une fève.

Il est peu de maisons, dans les villes comme à la campagne, où l'on ne s'offre ce jour-là le fameux gâteau tant désiré par les enfants et même un peu par les grandes personnes.

Le 6 janvier ou plutôt le dimanche suivant est donc un des bons jours de recettes pour les pâtisseries dont l'étalage présente un coup d'œil tout particulier ; les gâteaux à la crème, aux fruits, aux confitures, au chocolat, ont presque tous disparu pour laisser le champ libre à la galette dorée, appétissante, la maîtresse du jour.

Depuis quelques années l'antique fève est détronée ; elle a perdu son légendaire privilège.

Le bébé a fait aussi fureur.

Que va-t-on trouver pour cette année ? Il paraît que l'objet variera considérablement selon les pâtisseries ; de cette façon, la surprise sera double : elle consistera d'abord dans le fait de trouver la fève dans son morceau de gâteau, et ensuite dans celui de savoir en quoi consiste cette fève.

Dans certains pays du Midi, on met dans le gâteau, au lieu de fève, une petite pièce de cinq francs en or qui appartient de droit au roi du jour.

A l'orient, les pâtisseries ont imaginé de placer dans leurs galettes deux petites cartes à jouer dont l'une est un roi de cœur, l'autre une dame de cœur. Elles sont enveloppées ensemble dans une sorte de boîte minuscule en ivoire. Si la boîte échoit à une dame, elle remet son roi de cœur à celui qu'elle veut prendre pour roi. Si le sort donne la carte à un homme, il agit de même pour désigner la reine.

Dans le Berry, le gâteau doit être coupé par une main féminine qui n'a pas encore l'anneau nuptial, puis les morceaux sont cachés sous une nappe et c'est la plus petite fille de l'assemblée qui les tire.

Partout la fête des Rois donne lieu à cent plaisanteries et c'est même une des occasions d'agapes intimes qui aient le mieux conservé leur caractère de franc amusement.

Les « types » drôles ne manquent jamais dans ces réunions, depuis le roi, qui prend sa souveraineté au sérieux, affectant des airs solennels pour ordonner de boire, jusqu'au timide ou à l'avare, qui redoute précisément la même royauté et avale héroïquement la fève, — plutôt que d'avouer que le sort l'a élu.

Pourvu que la mode ne réserve pas cette année à ce dernier type de roi une fève d'un modèle trop volumineux !

Pour l'avaler, il lui faudrait vider son verre trop souvent, et c'est à lui surtout qu'on pourrait dire :

« Le roi boit ! le roi boit ! »

Le déraillement sur la ligne de Nantes

Voici quelques détails complémentaires sur le déraillement dont nous avons déjà parlé :

Le train poste 48 part de Nantes à 7 h. 35 du soir et ne s'arrête qu'aux stations principales. Il était donc dans toute sa vitesse lorsqu'il venait de sortir du tunnel situé avant la gare de Clermont.

A l'endroit dit la Pointe-de-Cœur, se trouve, sur le bord de la Loire, une série de rochers au bas de laquelle la ligne de chemin de fer s'étend.

Un des rails était, paraît-il, brisé ; mais personne ne s'était aperçu de la rupture.

Le locomotive, le tender et les fourgons passèrent sans la moindre difficulté, mais il n'en fut pas de même des voitures de voyageurs qui sautèrent pour ainsi dire sur les rails et continuèrent le trajet entraînées par la locomotive.

Le déraillement s'était produit environ 250 mètres avant la gare de Clermont, mais la vitesse de la machine était telle que le train traversa la gare et qu'une partie des wagons rentrèrent dans les rails.

Trois wagons seulement furent renversés le long des rochers et en partie brisés, mais, fort heureusement, aucun voyageur ne se trouvait dans ces voitures.

Deux voyageurs, placés dans les autres wagons, ont été légèrement contusionnés.

Cet accident a causé au train un retard de trois heures environ.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 10 janvier 1892, à 1 h. 1/2,

404^e Concert populaire

Avec le concours de M. ANDRÉ WORMSER, compositeur

Programme

1. *Symphonie en ut mineur* (Beethoven).
2. *Au bord du Danube* (Wormser), n° 44 de la *Suite Tzigane*. Le solo de violon par M. Géminick. — B. *Gigue*, inédit, 1^{re} audition, (Wormser), conduit par l'auteur.
3. *Ouverture du Retour au Pays* (Mendelshon), 1^{re} audition.
4. *L'Enfant Prodigue* (pantomime) de Michel Carré fils, musique d'André Wormser, 1^{re} audition en province de la *Suite d'Orchestre*. — I. Introduction. Monologue. Motif des vieux parents. L'enlèvement. — II. Andantino. La veillée. — III. Intermezzo. Valse de Phrynette.

— IV. Réverie. — Pierrot à la fenêtre. — Finales. — Marche militaire. Sous la direction de l'auteur.

5. *Jubel-Ouverture* (Weber).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. Rideau : 8 h. 1/2

Direction : H. DAVID.

LUNDI 11 Janvier 1892

La Fille du Tambour-Major

Opérette en 3 actes et 4 tableaux, de Chivot et Duru, musique d'OFFENBACH.

VARIÉTÉS

STATISTIQUE EUROPÉENNE

D'après l'*Almanach de Gotha*, de 1892, l'Europe compte actuellement quarante souverains : empereurs, grands-ducs, ducs et princes régnants.

Pour la durée du règne, la reine Victoria occupe, dans cette liste, la première place : elle règne depuis 34 ans. Viennent ensuite : le duc Ernest de Saxe-Cobourg, qui règne depuis 47 ans ; le prince de Waldeck, depuis 46 ans ; l'empereur François-Joseph, depuis 43 ans. Les quatre souverains qui datent leur règne de 1890 et 1891 sont le prince de Schwarzbourg, le grand-duc de Luxembourg, la reine des Pays-Bas et le roi de Wurtemberg. Sous le rapport de l'âge, c'est le Pape Léon XIII qui vient en tête : c'est le seul souverain ayant passé 80 ans.

Sept souverains ont passé 70 ans : c'est le prince de Schaumbourg-Lippe, le grand-duc Adolphe de Luxembourg, Christian II, roi de Danemarck, Ernest, duc de Saxe-Cobourg, la reine Victoria et le grand-duc Frédéric-Guillaume de Necklembourg-Strelitz.

Les cinq souverains les plus jeunes sont : Guillaume II, empereur d'Allemagne, 32 ans ; Carlos I^{er}, roi de Portugal, 28 ans ; Alexandre I^{er}, roi de Serbie, 15 ans ; Wilhelmine, reine des Pays-Bas, 41 ans, et Alphonse XIII, roi d'Espagne, 5 ans. Ces trois derniers sont placés sous des régences.

Le nombre des Etats monarchiques d'Europe s'est augmenté d'un, le Luxembourg, devenu Etat souverain par la mort du roi de Hollande.

Par contre, la monarchie a complètement disparu d'Amérique par suite du détronement de l'empereur don Pedro, et l'Amérique, à part les possessions anglaises et espagnoles, appartient entièrement au régime républicain.

En attendant — l'on attendra longtemps — le Zollverein européen ou les Etats-Unis d'Europe, nous avons l'union postale universelle, qui comprend actuellement un territoire de 96 millions de kilomètres carrés, avec 920 millions d'habitants ; le nombre d'expéditions postales, en 1889, a été de 7 milliards et 35 millions de lettres, de 1,660 millions de cartes postales, de 5 milliards et 895 millions de journaux et imprimés.

La valeur des lettres chargées, mandats de postes, lettres d'avances, etc., a été de 14 milliards et 50 millions de francs. Le nombre des dépêches télégraphiques, expédiées en 1889, a été de 203 millions.

FAITS DIVERS

LA MORTALITÉ DANS LE MONDE ENTIER

La *Médecine moderne* donne les chiffres suivants, d'après l'ensemble des statistiques récentes : chaque année, il mourrait, sur notre globe, 33 millions d'individus : ce qui fait qu'il en meurt en moyenne 91,554 par jour, 3,730 par heure et 62 par minute.

La durée moyenne de la vie humaine est de 38 ans environ. Un quart de la population meurt avant d'avoir atteint la septième année, et la moitié avant la dix-septième. Sur 100,000 personnes, il n'y en a qu'une qui vit 100 ans. Pour 1,000 personnes qui atteignent l'âge

de 70 ans, 43 appartiennent au clergé ou à la politique, 40 à l'agriculture, 33 sont des ouvriers, 32 des soldats, 29 des avocats ou des ingénieurs, 27 des professeurs et 24 seulement des médecins.

Un Américain, désirant connaître la vocation de son fils, l'enferma dans une chambre avec une Bible, une pomme et un billet d'un dollar. S'il le retrouvait lisant la Bible, il en ferait un clergyman ; s'il mangeait la pomme, ce serait un fermier ; si son attention s'était fixée sur le billet, il en ferait un banquier.

A son retour, il trouva l'enfant, qui avait mis le billet dans sa poche, assis sur la Bible et en train de dévorer la pomme. Il en fit un politicien.

VOLONTAIRES ET INVOLONTAIRES

Dernier écho du jour de l'an.

Au club, entre deux messieurs mûrs qui se défendent.

— Une année de plus ! Est-ce que vous trouvez cela gai, vous ?

— Nullement, mais nous n'y pouvons rien, mon pauvre ami. Résignons-nous à être les involontaires de 92.

Un chef de bureau peu zélé, qui ne fait que de très rares apparitions au milieu de ses employés, vient d'être décoré pour « services exceptionnels ».

Comme on s'en étonnait...

— Parfaitement, dit Z..., il a rendu des services... exceptionnellement...

Liberté facile à obtenir !

Saint-Médard-de-Guizières (Gironde), le 30 avril 1891. — J'ai avec moi une parente âgée, qui depuis plus de dix ans fait usage de vos Pilules Suisses ; elle en prend une chaque semaine et cela lui suffit pour obtenir une liberté du ventre complète ; dès qu'elle dépasse huit jours sans reprendre de Pilules Suisses, elle éprouve des maux de tête, des fatigues d'estomac, des nausées, etc., phénomènes qui ne cessent que par l'administration d'une nouvelle pilule.

Vous pouvez faire de ma déclaration tel usage que vous voudrez, attendu qu'elles n'est que l'expression de la vérité. Docteur CAUSSE.

Dernières Nouvelles

Paris, 8 janvier, 12 h. 30 soir.

Les bruits d'une expédition au Thout sont démentis.

Les Kabyles des environs de Tanger montrent des intentions de se soumettre. La situation s'est améliorée. HAVAS.

MARCHÉS

DOUÉ, 4 janvier

Froment, l'hect. de 77 kil. 1/2, 19 50 à 20 fr. — Seigle, l'hect. de 75 kil., 11 fr. — Orges, l'hect. de 65 kil., 11 à 11 50. — Avoine, 8 50 à 9 fr. — Pommes de terre, le double décalitre, » 70 à » 80. — Foin, la charretée de 4,050 kil., 100 à 120 fr. — Paille, 40 fr. — Pain, les 6 kil., 2 10. — Volailles, la couple, 3 à 4 fr. — Œufs, la douzaine, 4 fr. — Beurre, le demi-kil., 1 30 à 1 35. — Petits vins blancs des environs, barrique de 230 litres, 70 fr. — Petits vins rouges, 30 à 35 fr.

CHALONNES, 5 janvier

Froment, doub.-déc., 3 90. — Seigle, 3 fr. — Orge, 2 20. — Avoine hiver, 4 60 ; été, 4 60. — Pommes de terre, 4 15. — Foin, la charretée, 4,050 kil., 102 fr. — Paille, 30 fr. — Chanvre, les 100 kil., 80 fr. — Farines, 39 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 30. — Poulets, la couple, 3 70. — Œufs, la douzaine, 4 10. — Vin rouge, la barrique, 400 fr. ; blanc, 400 fr.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarés, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**A VENDRE
UNE MAISON**

Avec remise, écurie, jardin,
Au centre du Pont-Fouchar.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

MAISON A LOUER

Rue de la Chouetterie, n^o 4.
Avec écurie, remise et grand jardin.
S'adresser à M^e BRAC, notaire.

**A VENDRE
Maison avec Jardin**

Au Pont-Fouchar.
S'adresser au bureau du journal

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques
des deux Sexes.

M^{me} ANNA

Rue de la Tonnelle, 29, à Saumur

ON DEMANDE à ser-
rente viagère sur somme d'ar-
gent ou maison.
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER
PRÉSENTEMENT
UNE MAISON**

Place du Port-Saint-Nicolas.
S'adresser à M. FAVARON, né-
gociant, rue de la Comédie.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa
nombreuse clientèle qu'elle reçoit
de très bons cidres nouveaux des
meilleures contrées de Bretagne et
de Normandie, garantis pur jus, à
13 centimes le litre.
S'adresser route de Rouen,
n^o 21 bis. (143)

**ÉTRENNES 1892
Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

EXPOSITION D'ARTICLES D'ÉTRENNES

Très joli choix de Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines,
Vannerie fine.
Bonbons de chocolat, Dragées, Pralines, Fondants, Fruits confits,
Marrons glacés à la vanille.
Nous recommandons les assortiments à 1 fr. et 2 fr. 50
Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successor de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES

Articles de Noël et du jour de l'An

DESSERTS DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

DEMANDEZ LE GATEAU RUSSE

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

CONFISERIE

Marrons Glacés. — Bonbons de
Chocolat. — Fruits Glacés.

DESSERT ET PATISSERIE

Gâteaux de NOEL

ARTICLES

De Luxe



DEMANDEZ LA BOITE
Grand Prix

P. ANDRIEU X

PATÉS DE FOIES GRAS Truffés des Premières Marques.

A VENDRE

d'Occasion

Un OMNIBUS de famille

A UN OU DEUX CHEVAUX.

S'adresser à M. CHARPENTIER, à
Allonnes.

UNE MAISON

De Commerce de détail

De Saumur

DEMANDE UNE TRÈS-BONNE
Caisnière.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin d'Épicerie et de Mercerie
et Buvette.

Rue du Pressoir-St-Antoine, 15.

Robes et Manteaux

M^{me} HERVÉ a l'honneur
d'informer sa clientèle que depuis
le 28 décembre 1891, ses ateliers
et salons de couture sont trans-
férés, 6, rue d'Orléans, à Sau-
mur, au premier étage.

A LOUER

Présentement,

Un beau rez-de-chaussée, com-
posée de cinq pièces, et Jeux belles
pièces et un cabinet au premier
étage, avec jolis petits parterres.
Le tout dépendant d'une maison à
Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,
n^o 27.

S'adresser, pour traiter, à M.
GUSTAVE LEROY, propriétaire, à
Saumur, même rue, n^o 29.

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^r, Élève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années
d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui
sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est
épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 JANVIER

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 25	Banque de France	450	Nord	1782 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	398
3 0/0 1891	95 25	Banque d'Escompte	395	Orléans	1523 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	477 50
3 0/0 amortissable	96 30	Comptoir national d'Escompte	—	Ouest	1058 75	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	473 50
4 1/2 1883	105 60	Crédit Foncier	1215	Compagnie parisienne du Gaz	1120	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	473
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	575	Transatlantique	566 25	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	415 25
Oblig. 1855-60 3 0/0	550	Crédit Lyonnais	803 75	Canal de Panama	23 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	469 25
— 1865 4 0/0	530 50	Crédit Mobilier	141 25	— Suez	2675	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1869 3 0/0	422	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	440 50
— 1871 3 0/0	406 50	Société Générale	475	Autrichien 4 0/0 or.	93 25	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	—
— 1875 4 0/0	528 50	Est	551 25	Dette d'Égypte 6 0/0	478 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	—
— 1876 4 0/0	528 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1475	Extérieur 4 0/0	63 20	Nord 3 0/0 r. à 500	—
— 1886 3 0/0	397	Midi	1270	Hongrie 4 0/0 or.	91 25	Orléans 3 0/0 r. à 500	447
Bons de liquidation	541 75			Italie 5 0/0	89 90	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	441
				Portugal 4 1/2 1888	223		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1892

LE MARI,

Certifié par l'imprimeur soussigné,